

CDUNSS du 31/01/2020

Intervention élus des AS soutenus par le SNEP-FSU:

Pour commencer, nous tenons à remercier les électeurs qui ont soutenu la liste « le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous ». En représentant les Associations Sportives de notre département, nous sommes heureux de pouvoir contribuer au bon fonctionnement et à l'amélioration du sport scolaire.

En ce qui concerne la participation des établissements nous regrettons toutefois le faible nombre de votants malgré les informations régulières de M. CAPDEVILLE sur l'hebdomadaire UNSS. Nous le remercions d'avoir affiché comme il se doit les listes candidates, d'avoir vérifié la validité de ces listes puis d'avoir affiché et diffusé les résultats à tous.

Tout à l'heure aura lieu le vote pour élire les candidats au CRUNSS. Nous tenons à vous informer que les élus des AS de la liste « le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous » et le SNEP FSU académique ont déposé une demande d'invalidation de la liste « sport scolaire : tous acteurs » soutenue par le SE-UNSA ; si nous sommes pour la pluralité, nous ne sommes pas pour le déni de démocratie.

En effet, la liste présentée était incomplète (2 titulaires et un suppléant au lieu de 4 titulaires et 4 suppléants) ;

De plus, un des candidats de la liste n'était pas élu des AS au CDUNSS, alors que c'est une des conditions d'invalidité de la liste ;

Enfin, la liste a été modifiée après la date butoir (le nom du collègue non élu), alors que c'est une condition d'invalidité de la liste !

Cela fait par conséquent plusieurs conditions d'invalidité de cette liste.

Question diverse:

Est-il possible comme cela se fait au niveau régional que l'UNSS départementale prenne en charge les frais de déplacement des élus des AS ?

Frédéric Kindler et Patricia Dubouchet